

**PROCES VERBAL de la séance du Conseil Municipal
du MARDI 14 NOVEMBRE 2017 à 20 H**

Sur convocation en date du 7 Novembre 2017 régulièrement transmise aux membres en exercice, le conseil municipal de cette commune se réunit en séance ordinaire ce mardi 14 novembre 2017 à 20 heures à la salle du conseil municipal, pour traiter l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour de la séance :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la séance du 17 octobre 2017
- Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs
- Prise en charge des frais de mise en service de la ligne téléphonique du logement locatif au rez de chaussée du 268 rue du Colonel Fabien
- Réforme des rythmes scolaires
- Informations et questions diverses

PRÉSENTS : Barbara NAVEAU, Antoine CHIQUET, Maryline LAFOREST, Dominique CHAUDRÉ, Jean-Louis BRIZARD, Roger PIERRON, Béatrice VAUTRAIN, Marie PANIGAI, Christiane BOUTHORS, Bernard ROUSSEAU, Anne LASSALLE, Patrice VELTZ, Marie-Christine ANDRY, Michel TELLIER, Corinne ATHANASE.

ABSENTS ayant donné POUVOIRS : Odile CUGNART ayant donné pouvoir à Barbara NAVEAU, François LOURDELET ayant donné pouvoir à Antoine CHIQUET, Benoît BERNARD ayant donné pouvoir à Maryline LAFOREST.

ABSENTS EXCUSÉS : /.

ABSENTS NON EXCUSÉS: /.

Avant de commencer la séance Mme le Maire rend hommage à Mr Ghislain RAILLA qui nous a quittés le 6 novembre dernier, à l'âge de 83 ans. Il fut très investi dans la vie communale, en tant que citoyen, viticulteur et conseiller municipal de 1995 à 2001. En sa mémoire, le conseil respecte une minute de silence.

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Maryline LAFOREST, a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Mme le Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal à 20h et constate que le quorum est atteint avec 15 Conseillers Municipaux présents sur 18 en exercice.

Les Conseillers Municipaux procèdent à l'émargement de la feuille de présence.

Approbation du PV de la séance du mardi 17 octobre 2017

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 17 octobre 2017, Mme le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques particulières à y apporter.

Le PV n'appelle pas de remarques de la part des membres du conseil municipal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le procès-verbal qui est contresigné par l'ensemble des membres présents à cette séance.

DELIBERATIONS

D.2017.62 : Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que :

Vu l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret 82/979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,
Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics locaux,

Mme le MAIRE rappelle que l'indemnité du receveur de la Trésorerie d'AY-CHAMPAGNE est nominative et qu'il convient, par conséquent de compléter la délibération n° 2017.24 du 04 avril 2017, comme suit,

Du fait que, pour faire face à l'absence de Mme AVART, Trésorière en titre, Mme Laure PEDRINI assure les fonctions de Receveur de la commune depuis le 1^{er} février 2017, l'indemnité étant nominative, il convient de se prononcer sur le versement d'une indemnité de conseil prorata temporis et d'en fixer le taux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 13 voix pour, et 2 abstentions, à savoir Mme Corinne ATHANASE et Mr Antoine CHIQUET, décide :

- *de demander le concours du Receveur pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,*
- *de fixer le montant de l'indemnité de conseil du receveur de la commune de la Trésorerie d'Aÿ-Champagne au taux de 50 % par an,*
- *d'attribuer cette indemnité à compter du 1er février 2017 à Mme Laure PEDRINI.*

D.2017.63 : Prise en charge des frais de mise en service de la ligne téléphonique du logement locatif au rez de chaussée du 268 rue du Colonel Fabien

Mme le Maire informe l'assemblée de ce que la commune doit prendre en charge les frais de mise en service et en conformité de la ligne de téléphone, d'internet et de réception de la télévision du logement communal, sis au 268 rue du Colonel Fabien et actuellement occupé par Mme Jacqueline PRUDHON. Ces frais d'installation payés, à ce jour par la locataire s'élèvent à 193,00 €, Mme le Maire propose donc à l'assemblée de réduire le prochain titre de recette d'appel de loyer à hauteur des frais précités.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- *d'autoriser Mme le Maire à proposer à la réduction de 193,00 € sur le prochain titre de recette d'appel de loyer de Mme Jacqueline PRUDHON à hauteur des frais de mise en service et en conformité du T2 sis 268 rue du Colonel Fabien.*

D.2017.64 : Réforme des rythmes scolaires

Mme LAFOREST rappelle le contexte de la réforme :

Depuis la rentrée de septembre 2014, la commune a mis en place les nouveaux rythmes scolaires sur 4 jours et demi d'école, avec l'organisation de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) jusqu'à ce jour, gratuites pour les familles, conformément à la délibération 2017.19 du conseil municipal du mardi 04 avril 2017.

Suite au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire publiques par lequel le Président de la République, Mr Emmanuel MACRON a indiqué sa volonté de permettre aux communes qui le souhaiteraient, de revenir au rythme des 4 jours d'école, après avis du conseil de chaque école concernée.

Nous avons été destinataires d'un courrier daté du 25 septembre 2017 de l'Inspection d'Académie de la Marne informant les maires que l'Organisation du Temps Scolaire (OTS) a été arrêtée courant 2017, pour une durée de 3 ans, conformément aux dispositions du code de l'Education (article D521-12). Toute demande de modification de l'OTS pour la rentrée 2018 dans le cadre dérogatoire du décret du 27 juin 2017, doit parvenir à l'inspection avant le vendredi 19 janvier 2018 pour une présentation au Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) courant mars 2018.

Nos écoles ne dépendant pas de transports scolaires, la consultation et l'avis de la Région ne sont pas requis.

Considérant que l'ensemble des craintes exprimées sur les conséquences de cette réforme se sont révélées justifiées et notamment la fatigue des enfants,

Considérant que les objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEdT) de DIZY restent d'actualité, les services périscolaires ouverts de 7h30 à 8h30, de 12h à 13h30 et de 16h à 18h30 seront animés comme les années passées toujours en lien avec les projets d'écoles maternelle et élémentaire,

Considérant que les conseils d'écoles réunis le vendredi 10 novembre 2017 ont émis chacun un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours d'école à compter de la rentrée de septembre 2018, lors duquel les délégués de parents d'élèves ont également émis un avis favorable au retour des 4 jours d'école,

Considérant que le sondage en date du 19 octobre 2017 et relatif aux rythmes scolaires auprès des familles montre que 82,5% des parents sont favorables au retour à la semaine de 4 jours d'école,

Il est, par conséquent proposé au conseil municipal le retour à la semaine de 4 jours d'école pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

Le temps scolaire s'organiserait ainsi : 24 heures d'enseignement réparties sur une semaine de 8 demi-journées sans mercredi matin avec regroupement du temps scolaire sur 4 jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Afin de répondre à la demande des enseignants soulignant une meilleure attention et concentration des élèves le matin pour l'apprentissage des fondamentaux, la répartition se déclinerait comme suit : 3h30 d'enseignement le matin et 2h30 l'après-midi, réduisant par conséquent la pause méridienne à 1h30 au lieu de 2h nous permettant ainsi de conserver les 2 services de restauration scolaire pour le bien-être des enfants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- *de demander à l'Inspection Académique le retour à la semaine de 4 jours d'école à compter de la rentrée de septembre 2018, et selon les horaires suivants :*

	<i>MATIN</i>	<i>Pause méridienne</i>	<i>APRES MIDI</i>
<i>LUNDI</i>	<i>8h30- 12h</i>	<i>12h-13h30</i>	<i>13h30-16h</i>
<i>MARDI</i>	<i>8h30-12h</i>	<i>12h-13h30</i>	<i>13h30-16h</i>
<i>JEUDI</i>	<i>8h30-12h</i>	<i>12h-13h30</i>	<i>13h30-16h</i>
<i>VENDREDI</i>	<i>8h30-12h</i>	<i>12h-13h30</i>	<i>13h30-16h</i>

- *de maintenir les accueils périscolaires du matin de 7h30 à 8h30, le midi de 12h à 13h30 et le soir de 16h à 18h (ou 18h30 en fonction des effectifs).*
- *de remettre en place un accueil de loisirs le mercredi toute la journée de 8h à 18h incluant le repas du midi.*

Informations diverses

Mme le Maire présente le rapport d'activité 2017 de l'année 2016 du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne, SIEM :

Travaux d'investissement pour 14 millions d'euros permettant de faire passer le taux de réseau souterrain « Basse Tension » (BT) à 67,4%. L'électricité a été disponible 99,9% du temps. La compétence éclairage public a connu une augmentation de 30% des membres, permettant au SIEM de représenter 46% des communes de la Marne. Pour la partie maintenance, le Syndicat gère un parc de 18 890 points lumineux, 6 549 km de réseau « Haute Tension » (HTA), 4 821 km de réseau « Basse Tension » et 5 797 postes de transformation HTA/BT.

En 2016, le SIEM a poursuivi le travail sur l'amélioration de la desserte « Très Haut Débit » sur le territoire et a lancé le projet de montée en débit, en attendant l'arrivée de la Fibre optique qui sera déployée par la Région Grand Est, Dizy faisant partie des zones définies comme prioritaires.

Madame le Maire informe le Conseil de la remise de l'étude FREDONCA portant sur le plan de gestion différenciée de l'espace public de DIZY niveau 2. Le plan de communication auprès des usagers aura pour support le site internet de la Commune et le bulletin municipal.

Information GENDARMERIE :

Depuis le 23 octobre, la COB de DIZY est devenue COB d'AY-CHAMPAGNE et l'accueil du public se fait à la Brigade d'AY-Champagne au 11 rue de l'Ecluse avec le maintien d'une permanence à DIZY au 29 rue de la Briqueterie le vendredi de 14H à 19H, malheureusement supprimée dès le 3 novembre.

Nouveau numéro de la Communauté de Brigade d'AY-CHAMPAGNE : **03 26 55 45 22.**

CCGVM

- **Transports CCGVM** : des conventions devront être signées avec la Région pour le transport scolaire au titre de la régie de transports de la CCGVM et du SRS.
- **Bureau prospectif 20 octobre** : avec une étude confiée au cabinet STRATORIAL pour éventuelle prise de la compétence enfance / petite enfance par la CCGVM
- **Conseil CCGVM** : 9 novembre à **Ambonnay**
- **PNR** : réunion **COPIL** site NATURA 2000 n° 67 à Hautvillers le 6 novembre
- **PETR** : AG du Pays le 24 octobre 2017 + bureau PETR le 8 novembre
- **CIAS** : Commission permanente

REUNIONS DIVERSES

- **19 octobre : Pays d'Art et d'Histoire** : lors de la réunion, il a été décidé que le porteur sera la Ville d'Epernay. Bilan positif portant sur Histoire d'un Soir (juin/juillet), les Journées du Patrimoine (septembre) et les mardis du « Patrimoine » (toute l'année).
- **21 octobre: Congrès départemental des Maires à CHALONS EN CHAMPAGNE**
- **26 octobre** : réunion SYHAMM à ÉPERNAY pour prise de compétence loi GEMAPI
- **27 octobre** : cérémonie de départ de Monsieur le Sous-Préfet Patrick NAUDIN
- **7 novembre : Comité syndical du SRS** Syndicat de Ramassage Scolaire d'Hautvillers
- **8 novembre** : Formation Association des Maires de la Marne à DIZY avec visite réseau de chaleur
- **10 novembre** : CA et bureau **UNESCO**. Grâce à notre participation active à l'opération « Nettoyage des Coteaux » dans le cadre de l'UNESCO, DIZY va bénéficier de 100 rosiers destinés à embellir les coteaux inscrits au patrimoine de l'Unesco.

TRAVAUX

- 19 octobre et 9 novembre : Commission travaux pour le projet du stade avec MP CONSEIL
- Vacances Toussaint : changement des volets de la MDA + blocs portes entrées MDA et Restaurant Scolaire par l'entreprise JANIN.
- Installation détecteur de présence dans les couloirs école élémentaire par l'entreprise DAUTELEC
- Contrôle trimestriel des extincteurs dans tous les bâtiments
- 9 novembre : contrôle électrique stade par APAVE

ENFANCE

- **20 octobre : Conseil d'école à Hautvillers** (Dizy y assiste au nom du SRS, transports scolaires)
- **ALSH TOUSSAINT : 1^{ère} semaine des vacances** : 22 enfants inscrits, 3 animateurs.
- **23 octobre** : Renouvellement avec la **Mission Locale** du contrat emploi avenir d'Alisson ATHANASE pour 2 ans à compter du 30 août 2017.
- **10 novembre** : 1er conseil des écoles

VIE LOCALE/ COMMUNICATION

- **18 octobre** : Commission 3 portant sur les décorations de Noël, les vœux, le bulletin municipal, la vie des associations, la programmation BDM et les travaux à prévoir pour 2018
- **18 octobre**: réunion à la MDA avec les associations et écoles pour l'organisation du Téléthon du vendredi 08/12/2017.
- **27 octobre** : Accueil du responsable du comité des vins de Franconie à DIZY dans le cadre du Jumelage avec Sommerach
- **8 novembre** : CA du comité de jumelage pour la préparation soirée bavaroise du 18 novembre.
- **Cérémonie du 11 novembre** à 9h45
Mme CHAUDRÉ annonce le vernissage à la Maison des Associations le vendredi 17 novembre 2017 et la collecte de la banque alimentaire les 24 et 25 novembre 2017 au centre Leclerc de DIZY

Questions diverses :

Mr BRIZARD informe de sa rencontre avec Mme Gaëlle GAUTIER, directrice et conservateur du patrimoine du Musée du Vins de Champagne et d'Archéologie régionale d'Épernay, avenue de Champagne à ÉPERNAY. Ce musée sera entièrement restructuré et une réouverture est prévue en 2020. Elle propose une présentation publique.

Mme BOUTHORS, Mr VELTZ et certains voisins signalent des nuisances sonores tardives lors de la location de la salle des fêtes du dernier week-end. Un courrier sera adressé aux responsables de cette situation leur rappelant les termes du contrat et Mr ROUSSEAU propose d'afficher une notification dans la salle des fêtes et dans la salle des Cerisières rappelant la réglementation.

Plus aucune question n'étant soulevée, Mme le Maire lève la séance à 21 h 45.

Madame le Maire

La secrétaire de séance

Barbara NAVEAU

Maryline LAFOREST